

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 2

Rubrik: Nouvelles de Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSE EN FRANCE

SES ACTIVITÉS

...Chacun sait, bien entendu, que nous sommes à la disposition de nos membres pour examiner avec eux, chaque fois qu'une démarche doit être entreprise auprès d'une administration française ou suisse, la meilleure façon de défendre leurs intérêts. Chacun sait aussi qu'un service spécial est chargé, à notre siège, de présenter et de suivre les demandes de licences d'importation et d'exportation de nos membres, de même que leurs demandes de transferts financiers, auprès des services ministériels compétents.

Mais peut-être tous nos adhérents ne réalisent-ils pas que nous disposons, à Paris et en Suisse, d'un service juridique parfaitement organisé, confié à des avocats hautement qualifiés et actifs. Ce service peut se charger, soit de recouvrer des créances litigieuses, soit d'arbitrer les différends commerciaux, soit de délivrer des consultations sur des questions juridiques ou fiscales. Il peut économiser à nos membres beaucoup de soucis, de temps et d'argent.

Peut-être aussi tous nos adhérents ne songent-ils pas, avant d'engager une affaire avec une personne ou une entreprise de l'autre côté de la frontière,

à nous consulter sur l'honorabilité et la surface de leur correspondant. Nous pouvons, en leur fournissant des renseignements commerciaux, éviter de graves mécomplices.

Peut-être enfin, beaucoup de nos membres hésitent-ils à nous confier leurs problèmes d'ordre purement commercial : étude sommaire du marché de tel ou tel produit, organisation d'un réseau de vente, choix d'un agent ou d'un représentant.

Notre Chambre de Commerce n'est pas et ne veut pas devenir un but en elle-même. Sa raison d'être est de servir ses membres ; ceux-ci doivent trouver, dans l'aide directe ou indirecte qu'elle leur apporte, la justification de leur appui. C'est pourquoi, à côté des efforts que nous poursuivons sur un plan général pour favoriser le développement des échanges entre la France et la Suisse, nous cherchons constamment de nouveaux services à leur rendre, de nouveaux domaines dans lesquels nous puissions faciliter leur activité et alléger leurs soucis...

(Extrait de l'un des éditoriaux de la Revue de la Chambre de Commerce Suisse).

9.000, etc... En Amérique, ils sont 41.000, dont 16.000 aux Etats-Unis, 7.000 en Argentine, 7.000 au Canada, 5.000 au Brésil, etc... En Afrique, les Suisses sont près de 10.000, établis pour la plupart en Afrique du Nord. En Océanie ils ne sont que 2.200 et en Asie moins encore : à peine 2.000. Les colonies suisses à l'étranger ont créé treize écoles, soit sept en Italie, une en Espagne, deux en Egypte et trois en Amérique du Sud.



Bâle, la cité rhénane, accueillera pour la 41^e fois dans ses murs, du 27 avril au 7 mai 1957, la Foire suisse d'échantillons qui a battu tous les records en 1956, avec 750.000 visiteurs de 86 pays et 30.000 acheteurs étrangers. 21 halls d'exposition où une large place est faite, entre autres, à l'industrie horlogère, aux machines, sans oublier l'élégant pavillon consacré à la mode suisse « Creations » et « Madame-Monsieur », donneront un aperçu général et complet de l'activité industrielle d'un pays pauvre en matières premières, mais connu dans le monde entier par la qualité de sa production.

L'affiche de la Foire et les imprimés sont inspirés d'un projet d'Herbert Leupin, un graphiste suisse de réputation internationale, qui a su mettre en valeur, à côté de l'emblème de la Foire, constitué par le casque de Mercure sommé de la croix fédérale, la devise de cette importante manifestation « Au centre de l'intérêt économique ».

NOUVELLES DE SUISSE



La « Quatrième Suisse » abrite plus de 166.000 compatriotes qui ont contribué, pour une notable part, à asseoir le renom de leur patrie au-delà de ses frontières par leur activité et leurs qualités. C'est naturelle-

ment dans les pays européens qu'ils sont le plus nombreux. La France exerce sur eux une attraction particulière : 56.000 Suisses y vivent ; viennent ensuite l'Allemagne, 16.000 ; l'Italie, 12.000 ; la Grande-Bretagne,

